

Réf: Dossier 481842

Avis de constitution

SOCIETE « MASAHI SECURITE »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER AÉROPORT,
Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2026, et enregistrés le 22/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASAHI SECURITE »

Objet : SECURITE DE BIENS ET DES PERSONNES
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE
BRIGADE CYNOPHILE
VIDEO SURVEILLANCE ET SYSTEME D'ALARME
ANTI-INSTRUSION

GARDE RAPPROCHE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET QUARTIER AÉROPORT,
Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KEITA ISSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01790 du 09/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09284/GTCA/RC/2026 du 09/02/2026

